



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 100463

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le nouveau dispositif mis en place en ce mois de février 2011 visant à faciliter l'assurance des prêts contractés par toute personne souffrant d'un handicap ou d'une maladie. Il lui demande si elle peut en réponse, en lien avec les associations, les mutuelles et compagnies d'assurances, préciser les objectifs et les modalités de ce nouveau dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100463

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1657

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)